

intéressant la cité, mais qui malheureusement ne nous sont point parvenus.

Des considérations qui précèdent, nous en concluons que la différence observée entre les deux pesées de la *Table de Claude*, en 1529 et en 1868, s'explique tout naturellement sans avoir besoin de recourir à l'intervention d'une livre problématique de 12 onces.

---

#### CHAPITRE IV

##### **Installation de la Table de Claude à l'Hôtel de Ville actuel et au Palais des Arts.**

Ce fut en l'année 1657 que le Consulat prit les dispositions nécessaires pour faire transporter la *Table de Claude* à l'intérieur de l'Hôtel de Ville actuel de la place des Terreaux, dont la construction n'était pas alors entièrement achevée. A cet effet il passa le 5 décembre de ladite année, avec le sculpteur Martin Hendrecy et par devant le notaire Flachier, le traité suivant :

« Par devant le notaire royal à Lyon sousigne et en présence des temoins apres nommes furent presens : messire  
« Jacques Guignard, seigneur de Belleveue, vicomte de  
« Saint Priest, conseiller du Roy en ses conseils, president  
« en sa cour des aydes et finances de Daulphiné, Prevost  
« des Marchans, noble Noël Costart, bourgeois, Pierre  
« Bollioud, escuyer, conseiller du Roy, son premier et  
« plus ancien advocat en la seneschaulsee et siege presidial  
« dudict Lyon et Pierre Rambaud, aussy escuyer, seigneur